

Territoriaux
Agen-agglo



La Voix Agen Agglo

Novembre 2022 n°399

Journal édité par le syndicat CGT des fonctionnaires
Territoriaux de l'agglomération d'Agen

CONTACTS

Permanences au siège de la CGT – Bourse du Travail - 9 Rue Frères Magen – 47000 AGEN

Tel : 05 64 25 01 01 / 06 70 21 41 80

(E-mail) territoriaux.agen@udcgt47.fr (Site Internet) territoriauxagen.wifeo.com

Permanences tous les Mardis après-midi de 14h/18h et les Vendredis toute la journée

Les prochaines élections professionnelles de la fonction publique se tiendront le 8 décembre 2022

Parce que notre quotidien de salarié et notre avenir sont indissociables du développement du service public, la CGT milite pour un service public renouvelé, démocratique et solidaire.

Les agents des trois versants de la fonction publique, État, territoriale et hospitalière, seront appelés, le 8 décembre 2022, à désigner leurs représentants dans les instances de concertation de la fonction publique : commissions administratives paritaires (CAP), commissions consultatives paritaires (CCP) et comités sociaux territoriaux (CST) qui remplaceront les comités techniques (CT) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

LE VOTE CGT, VOTRE MEILLEUR ATOUT !

Unis, ensemble, pour durer !

Ne restez pas solitaire, mais devenez solidaire

Votez pour nous doter d'un plus grand nombre d'élus afin de résister et de gagner ensemble.

Le syndicat CGT c'est le syndicat qui vous tient informés



Modalités de vote

Jeudi 1er décembre à 10h : Ouverture du scrutin en ligne

Mercredi 7 décembre de 9h à 17h : permanences sur les lieux de vote CTA/CTM/Mairie annexe : (19h30 au CTA) : Permanence scrutin vote électronique

Jeudi 8 décembre à 10h : Clôture du scrutin et dépouillement



N'oubliez pas vos codes

Suite à la Grève du 27 octobre devant le parvis de la mairie, entrevue avec Mr Le Maire concernant les demandes qui ont été effectuées par courrier du 21 octobre 2021 et qui concerne :

- Surcharge et multiplication des missions via les non-recrutements/ non-remplacements = sous-effectif sur de trop nombreux services
- Prise en compte des agents qui effectuent des missions « non-visibles » mais sans lesquelles les services aux publics ne pourraient être assurés (travail administratif/ préparation de spectacles, de cours/ ménage ...etc)
- Le blocage des carrières (répertoire des métiers/ nombre d'agents en attente d'évolution)
- Prime Ségur : nombreux agents pourraient y prétendre
- Etat des locaux (accentué par les divers événements climatiques)
- Hygiène des parties communes et des biens communs (camion poubelle)
- Régime indemnitaire
- Effort de participation complémentaire santé/ carte repas
- Évaluation : respect des 10 attribués par les évaluateurs Départ de certain(e)s cadres
- La gestion des ressources humaines

Une nouvelle rencontre avec l'administration devrait avoir lieu pour faire le point sur les sujets abordés. Le syndicat CGT est le seul à être reçu par M Le Président Maire pour aborder ces sujets.

Le syndicat CGT se déplace régulièrement dans les services à la rencontre des agents pour échanger de leurs conditions de travail. Nous nous sommes donc invités :

- Au théâtre
- Aquasud
- COJC
- CTM
- UTO
- Service des fêtes
- Action scolaire
- RH
- Théâtre
- DAC
- Etat civil
- Police Municipale
- Domaine public
- Chénier
- CCAS
- CRDA
- Archives
- Centre de loisirs des Iles
- Service des sports
- Mairie, centres sociaux, La salève ...

**Le syndicat
CGT, le
seul
toujours à
vos côtés.**

Retour : Grève du Mardi 18 octobre 2022

Mardi 18 octobre, journée de mobilisation nationale pour la revalorisation des salaires, pour la retraite à 60 ans à taux plein et pour la défense des droits de grève. L'intersyndicale Force ouvrière, CGT, solidaires et la FSU, a appelé à un rassemblement à Agen.

Cette grève nationale a mobilisé 300.000 manifestants dans tout le pays.

Alors qu'en 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, soit 15 % de plus en un an, n'a été consenti qu'une revalorisation ridicule de **3,5 %** de la valeur du point d'indice au regard d'une inflation dépassant largement les **6,5 %**.

L'état refuse d'envisager toute nouvelle augmentation prétextant que cela aurait pour conséquence d'amplifier l'inflation, par une boucle « prix-salaires ».

Ajoutez à cela les dernières déclarations du Président de la République sur son souhait d'engager au plus vite une attaque en règle de nos régimes de retraite ! C'est une véritable provocation et un mépris sans nom !!!



L'union fait la force

Le but du syndicat C.G.T est **de donner les moyens aux agents** de conquérir de nouveaux droits et de préserver les acquis des luttes passées. Le syndicat s'occupe de **la défense individuelle et collective** des personnels.



Salaires Fonction publique : il faut ouvrir les négociations !

Le ministre de la Transformation et de la Fonction publique a déclaré le 18 octobre que la question des salaires des fonctionnaires serait abordée à partir de janvier 2023. D'ici là, l'inflation aura eu le temps de continuer à galoper, et les fonctionnaires se seront un peu plus appauvris.

Indexation du point d'indice

Le point d'indice, a été revalorisé de +3,5 % en juin dernier, ce qui donne sans doute au ministre le sentiment qu'il n'y a pas d'urgence.

Mais cette revalorisation vient après un gel qui dure depuis 2010 (hormis deux augmentations de 0,6 %... en 12 ans !).

Conséquence : la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires (calculée selon l'indice des prix à la consommation) atteint 12 % par rapport à 2010.

La question de la revalorisation des salaires est d'autant plus prégnante que l'inflation est très élevée.

La première des priorités, c'est la revalorisation immédiate des salaires de 10 %.

Urgence pour les salaires : lettre de la CGT à la Première ministre

Alors que les prix continuent de grimper, les hausses de salaires sont à la traîne. Les conflits sur les salaires se multiplient. Dans ce contexte, la CGT a écrit à Élisabeth Borne pour demander des mesures concrètes pour augmenter les salaires.

Parce que le rythme d'accroissement des salaires a ralenti ses vingt dernières années, la CGT alerte sur la baisse du pouvoir d'achat des travailleur-es.

Dans un courrier adressé le 27 octobre, le secrétaire général rappelle à la Première ministre la situation des travailleurs pauvres.

2,1 millions de travailleurs vivent avec moins de 1102€ par mois selon le seuil de l'INSEE. Les mesures en faveur du pouvoir d'achat, le Ségur de la santé ou l'augmentation de 3,5% du point d'indice (après dix années de gel) n'ont pas réglé les problèmes.

Au 14 octobre, 75% des grilles des branches professionnelles ont des minimas inférieurs au SMIC.

Faire des recommandations aux employeurs ne suffit plus !!!!!

La CGT rappelle sa proposition de revalorisation du niveau du SMIC à 2 000 € brut et son impact sur l'ensemble des grilles de salaires

De plus, la CGT demande la remise en place d'une échelle mobile des salaires afin d'indexer automatiquement les salaires sur le coût la vie.

La CGT s'appuie sur l'adoption récente de la directive européenne sur les salaires minimaux dans l'Union pour demander l'organisation en urgence d'une négociation pour impulser une réelle politique salariale.